

DISCOURS PONT VIEUX D'ANDABRE - 22 juillet 2014

Chers amis,

Je vous souhaite à tous la bienvenue sur le territoire de la commune de Rosis qui est la plus grande commune du canton de St Gervais-sur-Mare, avec une superficie de plus 5 300 ha répartie en 23 hameaux et écarts et une population comptant à ce jour 309 habitants. Cette commune fait partie intégrante du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc qui contribue largement à son essor.

Cette commune est riche d'un patrimoine environnemental et architectural aussi divers que varié, selon qu'on se trouve à Douch au pied du Caroux à près de 1000 m d'altitude ou dans la vallée de la Mare, à Compeyre ou à Andabre.

Depuis une vingtaine d'années les Conseils municipaux successifs ont démontré combien ils étaient attachés à entretenir les vestiges de son histoire, à valoriser et à préserver son patrimoine architectural en restaurant l'église Ste Marie de Douch et l'oratoire, le gîte et le refuge communal, le moulin à eau de la Fage, en construisant un four à pain banal à Douch et en restaurant le système hydraulique du moulin à eau de la Fage.

Aujourd'hui, nous inaugurons les travaux de restauration du pont vieux d'Andabre. Conscients de [l'intérêt patrimonial](#) que représente cet ouvrage d'art du XVIII^e Siècle, les élus ont décidé de soutenir ce projet d'envergure et de solliciter les aides nécessaires pour engager et financer l'étude indispensable ainsi que d'en mener à bien la réalisation. Je les en remercie.

La commune de Rosis a été constituée en [1830](#) à partir de la commune disparue de Saint-Gervais-Terre (ou [Saint-Gervais-Terre-Foraine](#)).

Situé dans le hameau d'Andabre, au cœur de Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, le pont vieux, daté du XVIII^e Siècle (1743) est un ouvrage d'art remarquable qui permettait à l'ancien chemin de St Affrique à Béziers de franchir la rivière Mare.

Il sera ensuite édifié un nouveau pont dit moderne un peu plus loin, le pont vieux entrant alors dans une lente agonie.

Ce pont que l'on peut dater du XVIII^e est situé à la sortie sud du village d'Andabre, pour traverser la rivière La Mare. C'est un des plus anciens de la région. Il servira jusqu'au début du XIX^e. Sa longueur totale est de 65m et il est composé à l'origine de « 3 arches datée du XVIII^e Siècle.

Remarquable, l'ouvrage constitue un des fleurons de la commune de Rosis. Mais il présentait des déficiences, notamment certains vieillissement des joints de la maçonnerie, un manque d'étanchéité du tablier et une insuffisance de garde du corps. Il était devenu urgent de le restaurer avant que des dégradations plus importantes ne l'affectent.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous accueillir tous ici, fiers aussi, de la qualité de la restauration réalisée. Merci à l'architecte, Mr Chapal, qui a su prendre en

considération les problèmes spécifiques de la conservation du patrimoine. Cela n'a pas été une mince affaire, compte tenu de l'importante dégradation constatée .

La commune s'est engagée à inscrire la protection du patrimoine architectural parmi les objectifs essentiels de l'aménagement de son territoire et de son urbanisme.

Comme vous pouvez le constater, le pont a retrouvé sa splendeur d'antan grâce à toutes les entreprises qui ont partagé leur savoir-faire.

Merci à M. Fabrice Boutes, qui dirige l'entreprise Ferrini, ainsi qu'à M. J.L Brau , de l'entreprise AGTP, qui ont réalisé un remarquable travail de restauration et de reconstruction des arches et des murets. Merci à M. Thierry Fauvet, responsable d'une petite entreprise locale, et à son ouvrier qui ont remarquablement effectué le caladage du pont, installé l'éclairage et assuré les dernières retouches de finition des murs et des abords. Ils ont tous redonné son âme à ce pont.

Ces entreprises ont été remarquables par leur sérieux, leur compétence, leur complicité et leur gentillesse. Toutes se sont entendues et ont suivi avec attention les directives de M. Chapal l'architecte auteur d'une étude suscitant l'admiration de nos partenaires institutionnels qui, très attentifs au dossier présenté, ont été fort généreux à notre égard.

Oui, je sais que les poteaux et les lignes aériennes d'ERDF et de France Télécom qui bordent ce pont nuisent à l'esthétique paysagère d'un site remarquable. Nous avons déposé un dossier d'effacement des réseaux aériens et je pense qu'à terme, en lien avec la Communauté de Communes, compétente en matière d'électrification rurale, nous parviendrons à y remédier.

Merci à M. le Sous-Préfet de Béziers pour le soutien accordé pour les deux tranches de travaux, dans le cadre de la DETR.

Merci à M. le sénateur Troppéano qui, lui aussi dans le cadre de sa réserve parlementaire, a répondu présent pour les deux tranches.

Merci à M. le Président du Conseil Général de l'Hérault et à M. Mazeran, architecte du Conseil Général, ayant suivi le dossier.

Merci à M. le Président du Conseil Régional et aux Vice-Présidents, Béatrice Négrier et Robert Navarro.

Merci à M. le Président de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc pour les fonds de concours alloués.

Merci à M. Marza, directeur de l'agence technique départementale, et à son équipe pour le soutien apporté en réalisant un diaporama des travaux du pont.

Merci enfin, aux conseillers communaux et aux employés municipaux, ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, se sont intéressés et ont ouverts pour la réalisation de ce bel ouvrage.

D'un coût d'environ 260 000 € HT, les travaux ont été financés par les services de l'ETAT(DETR) , la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault ,la

réserve parlementaire du Sénateur Troppéano, la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc et la commune de Rosis.

Ces aides financières nous ont permis d'atteindre 80% du coût global, le delta restant à charge de la commune étant de l'ordre de 40.000€.

La sauvegarde du pont sur la Mare, vieux compagnon du village, est donc assurée. Il est maintenant ré-ouvert au passage. Il revit et, à travers lui, c'est le passage des gens du village à nouveau permise d'une rive à l'autre de la rivière. Les promeneurs circulant d'un coin de la commune, voire de Communauté de Communes, à un autre le découvrent avec, souvent, émerveillement.

Ce patrimoine préservé nous remémore notre histoire. Nous pourrons être fiers de le laisser en héritage à nos descendants.